

N°2024/058

Nouméa, le 14 mars 2024

CÉRÉMONIE D'INSTALLATION DES MEMBRES DU CONSEIL LOCAL DE LA JEUNESSE 2024 - 2025 VENDREDI 29 MARS À 17H30 À L'HÔTEL DE VILLE

Les 41 membres de la nouvelle mandature du Conseil local de la Jeunesse seront installés officiellement dans leurs fonctions le vendredi 29 mars par le maire de Nouméa, en présence des membres du conseil municipal et des partenaires institutionnels.



41 jeunes Nouméens âgés de 16 à 26 ans, pleins d'ambition et de projets, composent la nouvelle mandature du conseil local de la jeunesse.

Après avoir passé un entretien avec un jury, 27 filles et 14 garçons ont été sélectionnés. Lycéens, étudiants, en activité professionnelle ou encore en recherche d'emploi, ils sont tous issus d'horizons divers et représentatifs de la jeunesse de tous les quartiers de la ville de Nouméa.

Durant deux ans, ils proposeront, initieront et mèneront à bien des projets qui répondent aux attentes et aux besoins des jeunes. Ils pourront aussi être saisis par le conseil municipal pour donner leur avis sur des actions municipales en faveur de la jeunesse, et participeront à des actions et des événements organisés par des partenaires de la Ville.

LES OBJECTIFS DU CONSEIL LOCAL DE LA JEUNESSE

Le Conseil local de la jeunesse poursuit trois objectifs :

- **Donner la parole aux jeunes** : leur permettre d'exprimer leur avis sur les projets développés par la Ville ou de proposer des actions répondant à leurs aspirations
- **Favoriser leur implication et leur engagement** dans la vie de la cité ;
- **Les faire devenir des acteurs** responsables et reconnus.

Une fois installés dans leurs fonctions, les conseillers participeront dans les prochaines semaines à une journée de cohésion où ils se mettront directement au travail.

INFORMATIONS PRATIQUES

*Vendredi 29 mars à 17h30
Salle d'honneur de l'hôtel de ville*